



**XI^{èmes} JEUX DE ILES
« CORSE 2007 »
21 – 26 mai 2007**



NOTE TECHNIQUE N°22

REGLEMENT SPORTIF - GENERALITES

1/ GENERALITES

Les présentes normes relatives au règlement sportif pour les compétitions des XI^{èmes} Jeux des Iles «Corse 2007 », sont le résultat de la mise en pratique de la plus stricte adaptation des règlements des Fédérations Internationales et d'un important travail d'étude et d'examen technique effectué en collaboration avec la Direction Technique et la Commission Technique du C.O.J.I., les Directions Techniques des Fédérations Internationales, les responsables sportifs du C.O.J.I. et les délégués sportifs des îles participantes qui ont fait des propositions et des suggestions à la Direction Technique du C.O.J.I..

Le but est d'améliorer et de perfectionner cette réglementation, avec des critères de technicité qui se rapprochent le plus près de la réalité d'une compétition internationale rigoureuse et de qualité.

De nouvelles formes de compétitions vont être mises en place, avec l'objectif de favoriser l'intérêt et l'amélioration dans la qualité de la participation et aussi de continuer le travail de stimulation pour un développement de programmes de perfectionnement des niveaux dans les régions insulaires intégrées au C.O.J.I..

Nous espérons que cela pourra constituer un ensemble basique qui initiera une nouvelle dimension internationale pour notre compétition.

1/ CALENDRIER GENERAL

LUNDI 21 MAI 2007

- Arrivée de toutes les délégations à Bastia avant 13h00.
- Accréditations et billets d'embarquement pour le transfert en bateau vers Ajaccio, excepté la natation et le volley-ball qui se rendront à leur hôtel à Bastia.

13h30 : Réunion de coordination médicale (BATEAU).

15h15 : Réunion des chefs de délégation avec la direction technique du COJI et le COL au sujet de la coordination générale, de la gestion des délégations et de la préparation de la cérémonie d'ouverture.

15h30 : Réunion technique : Tennis (bateau)

16h00 : Réunion des délégués technique du COJI et responsables des sports (du COL) avec le directeur technique du COJI et le coordinateur de la commission technique et le juge de compétition pour la coordination général de la gestion de la compétition.

17h00 : Cocktail de bienvenue et discours des autorités locales et du COL aux membres du COJI et VIP invités.

17h30 : Cérémonie d'ouverture

19h30 : Fin de la cérémonie d'ouverture

20h00 : Embarquement à bord du bateau pour le transfert Bastia-Ajaccio
Repas à l'hôtel pour les sportifs dont la compétition se déroule à Bastia (Natation et Volley-ball)

21h30 : Réunion technique de basket-ball (bateau)

22h00 : Réunion technique de Judo (bateau)

22h30 : Réunion technique Hand-ball (bateau)
Réunion technique de Volley-ball (Hôtel Bastia)

MARDI 22 MAI 2007

8h30-13h30 : Première journée de compétition de Volley-ball, 1^{ère} et 2^{ème} catégorie (Bastia).

9h30-11h00 : Entraînement de Judo.

09h30-12h00 : Entraînement d'athlétisme, Natation, Tennis de table, Basket, Hand-ball et Volley-ball.

10h00-12h00 : Entraînement de gymnastique pour les garçons.

10h00-12h00 : Réunion technique d'athlétisme, natation et tennis de table (site de compétition)

11h30-13h30 : Pesage officieux du judo pour tous les compétiteurs (hôtel).

11h30-18h00 : Tirage au sort des embarcations et réunion technique de voile. Préparation du matériel et entraînement.

11h30-21h00 : Première journée de compétition de tennis (Round Robin).

12h30 : Repas pour tous les sports

12h30 : Réunion du Comité Exécutif du COJI.

13h30-14h00 : Pesage officieux pour tous les compétiteurs masculins de judo (hôtel).

14h00-14h30 : Pesage officiel pour les compétiteurs masculins de judo (hôtel).

15h00-21h00 : Première journée de compétition de Basket-ball, handball et deuxième journée de compétition de volley-ball. 1^{ère} catégorie et 2^{ème} catégorie.

15h30 : Réunion des arbitres de judo (lieu de compétition)

16h00-20h00 : Compétition masculine des équipes de judo.

16h30-20h00 : Première journée de tennis de table (équipes).

16h30-19h00 : Entraînement d'athlétisme et de gymnastique.

17h00-19h00 : Réunion technique de gymnastique (lieu de compétition).

17h00-19h00 : Première journée de compétition de natation, remise des médailles.

21h30 : Réunion du comité de compétition

23h00 : Réunion du comité d'appel.

MERCREDI 23 MAI 2007

07h00-07h30 : Pesage officieux de judo. Compétitrices féminines (hôtel).

07h30-08h00 : Pesage officiel de judo. Compétitrices féminines (hôtel).

08h30-15h30 : Deuxième journée de compétition de basket-ball, handball et troisième journée de volley-ball. 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

09h00 : Réunion des arbitres de judo (lieux de compétition).

09h30-12h00 : Première journée de compétition d'athlétisme.

09h30-13h00 : Compétition féminine des équipes de judo.

09h30-20h00 : Deuxième journée de compétition de tennis (Round robin)

10h00-12h30 : Deuxième journée de compétition de tennis de table (Equipe).

10h30-13h00 : Deuxième journée de compétition de natation.

11h00- 18h00 : 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} régates de compétition de voile.

12h30 : Assemblée générale du COJI.

14h15 : Réunion du comité de compétition.

14h45 : Réunion du comité d'appel.

16h30-20h30 : Troisième journée de compétition de basket-ball, handball, 1^{ère} catégorie et quatrième journée de volley-ball, 2^{ème} catégorie.

16h30-20h00 : Première journée de compétition de gymnastique.

17h00- 20h00 : Troisième journée de compétition tennis de table (Individuel)

17h00-19h00 : Entraînement d'athlétisme.

20h15 : 2^{ème} réunion des chefs de délégation.

21h00 : Réunion du comité de compétition..

21h30 : Actes officiels COJI

24h00 : Réunion du comité d'appel et réunion des délégués techniques du COJI.

JEUDI 24 MAI 2007

07h00- 07h30 : Pesage officieux de judo, masculin et féminin (hôtel).

07h30-8h00 : Pesage officiel de judo, masculin et féminin (hôtel).

08h30-14h00 : Troisième journée de compétition de Basket-ball, Handball, 2^{ème} catégorie.
Quatrième journée de compétition de Basket-ball, handball, 1^{ère} catégorie.
Quatrième journée de compétition de volley-ball, 1^{ère} catégorie.
Cinquième journée de compétition de Volley-ball, 2^{ème} catégorie.

09h00 : Réunion des arbitres de judo (lieu de compétition).

09h00-12h00 : Deuxième journée de compétition d'athlétisme.

09h30-13h00 : Première journée de compétition de judo masculin -55kg et -60 kg.

09h30-13h00 : Première journée de compétition de judo féminin -48kg, -52kg et -57 kg.

09h30-20h00 : Troisième journée de compétition de tennis (Round Robin / Main draw / Consolation).

09h45-12h30 : Quatrième journée de compétition de tennis de table (individuel).

10h30-12h00 : Quatrième journée de compétition de Natation.

11h00-19h00 : 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} régates de compétition de voile.

15h00-17h00 : Cinquième journée de compétition de Volley-ball, 1^{ère} catégorie.

15h30 : Réunion du comité de compétition.

16h00 : Réunion du comité d'appel.

16h30-20h30 : Quatrième journée de compétition Basket-ball, Handball, 2^{ème} catégorie.

16h30-19h30 : Deuxième journée de compétition de gymnastique.

16h45- 19h30 : Cinquième journée de tennis de table (individuel et double).

17h00-19h00 : Entraînement d'athlétisme.

18h30 : TRANSFERT BASTIA-AJACCIO

19h45 : Départ du COJI et du COL et repas convivial.

23h00 : Réunion du comité de compétition.

VENDREDI 25 MAI 2007

07h00-07h30 : Pesage officieux masculin et féminin de judo (hôtel)

07h30-08h00 : Pesage officiel masculin et féminin de judo (hôtel).

08h45 : Réunion du comité d'appel.

09h45- 13h00 : Cinquième journée de compétition de Basket-ball, Handball, 1^{ère} catégorie.

09h00 : Réunion des arbitres de judo (lieu de compétition).

09h00-12h00 : Troisième journée de compétition d'athlétisme.

09h30- 13h00 : Deuxième journée de compétition individuel de judo masculin –66 kg, -73kg, +73kg.

09h30- 13h00 : Deuxième journée de compétition individuel de judo féminin -63kg et + 63 kg.

09h30-12h30 : Troisième journée compétition de gymnastique. Finales.

09h45-12h30 : Sixième journée de compétition de tennis de table (Finales double et double mixte).

09h30-17h00 : Finales de compétition de tennis (Round Robin / Main Draw / Consolation).

10h30-16h00 : 7^e, 8^e et 9^e régates de voile.

15h45-17h00 : Réunion technique finale de judo avec tous les entraîneurs des délégations (hôtel).

16h45 : Réunion du comité de compétition.

17h30 : Réunion de la commission technique du COJI pour établir le classement général et la validation des classements et des documents avec présentation du rapport sur le développement de l'activité, les suggestions à considérer et la proposition concernant le trophée Fair-Play.

18h30 : Réunion du comité d'appel.

19h00 : Réunion des chefs de délégation pour la présentation du classement général et la présentation de son vote pour le trophée Fair-Play.

19h45 : Réunion de la commission Fair-Play, pour décider du gagnant du Fair-Play.

20h15 : Présentation et résolution des réclamations concernant le classement général.

21h00-01h00 : Cérémonie de clôture et récompense générale des Jeux de Corse 2007.
Proclamation de la prochaine organisation.
FETE DES JEUNES

2/ APPLICATION DU REGLEMENT SPORTIF DU C.O.J.I.

Le C.O.L. et les Délégués des équipes ne pourront pas modifier, ni transformer les règlements sportifs, les calendriers et les formules ou les conditions de la compétition établis par le C.O.J.I., et ce, dans aucune de leurs réunions techniques ou autres.

Par contre, ils pourront faire autant de propositions à la Direction Technique du C.O.J.I., laquelle les étudiera au sein de la Commission Technique du C.O.J.I. et si c'est le cas, cela se fera à la fin des deux années de validation du présent règlement.

Le Comité d'Organisation Local ne pourra pas modifier, ni transformer, aucune des règles techniques de compétition, de participation ou d'organisation.

3/ SERVICES DE L'ORGANISATION

3.1. Les services de l'organisation débuteront dès l'arrivée en CORSE, le 21 mai 2007, après 13h00.

3.2. Les services de l'organisation s'arrêteront après le petit déjeuner, le samedi 26 mai 2007, et après les transferts à l'aéroport.

3.3. Tous les frais occasionnés par les délégations qui arriveraient avant le 21/05/07 et (ou) qui repartiraient après la fin des services, le 26/05/07, seront à la charge de l'île concernée, sauf les transferts à l'aéroport.

Le C.O.J.I. et le Comité d'Organisation Local se déchargent de toute responsabilité ou toute intervention à ce sujet.

3.4. Pour tout ce qui concerne le point 3.3., une agence de voyages officielle des Jeux sera à la disposition des îles intéressées pour organiser ces prestations supplémentaires.

4/ NOMS ET FONCTIONS DES DELEGUES TECHNIQUES DU COJI

4.1. Désignation des délégués techniques

Délégués Techniques	SPORTS
Sergio LAI	ATHLETISME
José SA	BASKET-BALL
Ana RODRIGO / Alfredo HUETO	GYMNASTIQUE F / M
Antonio RUIZ	HANDBALL
Luis PAZ	JUDO
Florence CARUEL	NATATION
Ricardo VILLANUEVA	TENNIS
Carlos LEON	TENNIS DE TABLE
Barbara MURRAY	VOILE
Antonio GOMES	VOLLEY-BALL
Spiros METALLINOS	Délégué F.I et arbitrage

4.2. Fonctions des Délégués techniques

Le but de la désignation des délégués techniques du COJI est de mettre à la disposition du Comité d'Organisation Local un collaborateur pour la gestion directe avec le Directeur Technique du C.O.J.I. et ainsi coordonner au mieux la réalisation des distinctes compétitions.

Ils seront chargés du suivi des compétitions et de la mise en application des règlements dans chaque sport. Ils rempliront les fonctions suivantes :

- Surveiller et assurer, en collaboration avec le responsable local, l'application des règlements, des règles, des formules de compétition et des instructions approuvées par le C.O.J.I. et notifiées à toutes les îles participantes.

- Connaître le règlement de la Fédération Internationale concernée et établir, en collaboration avec le responsable local, les classements et les systèmes de partage en cas d'égalité.

- Collaborer dans la coordination et la direction de la réunion technique et y assister au nom et en représentation du C.O.J.I., afin que soient expliquées convenablement les règles, les instructions et les règlements approuvés par le C.O.J.I..

- Maintenir le contact permanent avec la Direction Technique du C.O.J.I., afin d'informer de toute incident et tirer au clair tout problème ou désaccord.

- Collaborer au déroulement du protocole correspondant aux remises officielles de récompenses, en application de la réglementation du C.O.J.I..

- Surveiller au bon comportement des athlètes et des délégués et adresser les informations correspondantes à la Direction Technique du C.O.J.I..

- Collaborer avec les entraîneurs et les guider sur le respect de la réglementation et des formules de déroulement des compétitions ainsi que sur les processus d'accès au Comité de Compétition et au Comité d'Appel.

- Transmettre à la Direction Technique et à la Commission Technique du C.O.J.I. toutes propositions jugées opportunes pour la meilleure réalisation des futures compétitions.

- Se mettre à la disposition du Comité d'Organisation Local pour toutes situations indispensables, en relation avec son sport.

- Informer le Comité du Trophée du Fair play sur les éléments à valoriser pour l'attribution du prix, pour tout ce qui concerne la participation et la conduite des athlètes et délégués de chaque délégation sportive.

5/ COMPOSITION DELEGATION OFFICIELLE

5.1. Afin de connaître distinctement les personnes qui composent la délégation officielle et, en même temps, les membres de C.O.J.I. qui se déplaceront et assisteront aux Jeux des Iles « Corse 2007 », il est demandé à toutes les délégations de renvoyer, avant le 7 mai 2007, les fiches d'inscription, relatives à la composition de la représentation officielle, conformément à ce qui a été approuvé en Assemblée.

5.2. Les renseignements fournis postérieurement à la date indiquée pourraient entraîner des difficultés pour le Comité d'Organisation Local dans la confirmation des places d'Hôtel, voire même, de ne plus les prendre en compte.

5.3. Par ailleurs, conformément à ce qui a été établi par l'Assemblée du C.O.J.I., sauf invitation du C.O.J.I., avec l'accord du Comité d'Organisation Local pour l'hébergement, la prise en charge des dépenses relatives au séjour des personnalités supplémentaires ainsi que les épouses des membres de la délégation officielle ou des personnes qui ne sont pas spécialement invitées et qui accompagnent la délégation officielle, seront à la charge de la délégation correspondante.

6/ CLASSEMENT GENERAL

1/ Le classement général s'établira selon le système de ponctuation des classements par équipes, sans tenir compte des classements individuels, mais en prenant en compte les disciplines sportives représentant, au moins, les 50% des membres actifs et associés participant aux Jeux.

2/ Les sports complémentaires au programme ne seront pas pris en compte dans le classement général.

3/ Aucun résultat ne sera écarté.

4/ Pour chaque discipline sportive, il sera appliqué le système de classement général par équipes en vigueur dans les règlements de leur Fédération Internationale respective.

5/ A partir de ce classement général par équipes, il sera établi le classement général final conformément au système de ponctuation du C.O.J.I., qui sera le suivant :

1 ^{ère} position	Nb d'îles participantes + 3 points
2 ^{ème} position	Nb d'îles participantes + 2 points
3 ^{ème} position	Nb d'îles participantes + 1 point
4 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 3 points
5 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 4 points
6 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 5 points
7 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 6 points
8 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 7 points
9 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 8 points
10 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 9 points
11 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 10 points
12 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 11 points
13 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 12 points
14 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 13 points
15 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 14 points
16 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 15 points
17 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 16 points
18 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 17 points
19 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 18 points
20 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 19 points
21 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 20 points
22 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 21 points
23 ^{ème} position	Nb d'îles participantes - 22 points

7/ NOTES COMPLEMENTAIRES AU REGLEMENT DES SPORTS COLLECTIFS

7.1. Sports et compétition par équipes

7.1.1. Les équipes seront réparties en deux catégories de niveaux (première catégorie et deuxième catégorie), selon le classement obtenu, dans la même catégorie (Masculins ou féminines) de l'édition précédente.

7.1.2. Pour les formules de compétition à 8, 9, 10 et 11 participants, le dernier classé de la première catégorie sera rétrogradé en deuxième catégorie, lors de la prochaine édition (dans la catégorie correspondante), et le premier classé de la deuxième catégorie accèdera à la première catégorie, lors de la prochaine édition (dans la catégorie correspondante).

7.1.3. Pour la formule de compétition à 12 participants, les deux derniers classés de la première catégorie seront rétrogradés en deuxième catégorie, lors de la prochaine édition (dans la catégorie correspondante), et les deux premiers classés de la deuxième catégorie accèderont à la première catégorie, lors de la prochaine édition (dans la catégorie correspondante).

7.2. Toutes les formules de compétition fonctionnent avec le même système de catégorie de niveaux, en 2 groupes, avec championnat à 1 tour.

7.3. On tient compte de la participation d'un minimum de 8 équipes et d'un maximum de 12 équipes

7.4. Dans le cas où la demande d'inscription des équipes est supérieure à 12, il sera prévu des phases préliminaires (voir point n°8).

7.5. Si une équipe n'a pas participé à l'édition antérieure dans la catégorie correspondante, elle occupera la dernière place du classement. Il en sera de même pour toutes les autres nouvelles équipes, qui seront intégrées en respectant l'ordre alphabétique.

7.6. Avec moins de 8 équipes inscrites, il n'y aura pas de compétition officielle et on pourra la remplacer par une compétition de sport en démonstration.

7.7. Les équipes identifiées avec les derniers noms sont toujours celles les moins bien classées de l'édition antérieure dans la catégorie correspondante et/ou celles des nouvelles inscriptions dans la compétition du sport correspondant.

7.8. Toutes les compétitions seront régies par les règles du C.O.J.I. et le règlement sportif de la Fédération Internationale du sport correspondant. (IAAF, FIBA, IHF, FIVB, ITF, ITTF, FINA, IJF, FIG, ISAF).

7.9. Les règlements et les systèmes de match d'appui, de résolution des égalités dans le classement et de classement à appliquer seront conformes à la réglementation de la Fédération Internationale correspondante

7.10. Il sera établi à la fin de chaque journée, les classements appropriés qui devront être validés par la Direction Technique du C.O.J.I. et le Comité de Compétition, avant d'être notifiés et publiés dans le bulletin journalier.

7.11. La Commission d'Assistance à la Direction Technique établira les systèmes de suivi et de contrôle de l'application du règlement technique et des formules de compétition, en conformité avec la Direction Technique du C.O.J.I. et le Comité d'Organisation Local. Les Délégués techniques du C.O.J.I. seront les responsables de cette fonction.

7.12. Les compétitions d'Athlétisme et de Natation se dérouleront avec l'application des minima, tout en respectant une participation des représentants de chaque délégation dans le cas où ils n'ont pu atteindre de minima. Pour cette raison, l'inscription définitive de chaque île, dans ces disciplines, restera conditionnée à l'obtention de minima, à leur notification au C.O.J.I. dans les délais impartis, et à l'invitation postérieure de participation, en respectant toujours un minimum d'athlètes masculins et féminines par île, même sans minima.

7.13. Les calendriers définitifs des compétitions par équipes seront présentés à l'Assemblée du mois de février 2007, après avoir reçu l'inscription définitive des délégations.

7.14. Dans la compétition de Tennis, si l'inscription n'atteint pas les 16 équipes, le C.O.J.I. pourra, sur proposition de la Direction Technique, après avis de la Commission Technique, concéder 2 Wild cards.

7.15. En Athlétisme et Natation, toutes les épreuves, en dehors des demi-finales et finales, se dérouleront en séries et le classement s'effectuera selon les temps où les marques obtenus.

7.16. En Athlétisme et Natation, le Comité d'Organisation Local pourra proposer le déroulement d'épreuves complémentaires promotionnelles pour une participation locale. Cette proposition devra être adressée à la Direction Technique du C.O.J.I., avant le 25 janvier et notifiée lors de l'Assemblée de février.

7.17. La délégation de l'île organisatrice des Jeux pourra participer dans toutes les épreuves d'Athlétisme et de Natation, sans besoin de minima, et dans toutes les disciplines.

7.18. Obtention de minima et invitation :

7.18.1. Les minima de participation, en Athlétisme et Natation, doivent être réalisés entre le 1^{er} octobre 2006 et le 7 mai 2007 et homologués par la fédération régionale ou nationale correspondante.

7.18.2. Toute délégation notifiera les minima réalisés, tout en demandant l'invitation des athlètes, avant 12h00, le 8 mai, avec le document officiel. Puis la Direction Technique du C.O.J.I., le Coordinateur de la Commission Technique et les responsables des compétitions d'Athlétisme et de Natation décideront des invitations avant le 12 mai.

8/ PHASE PRELIMINAIRE POUR LES COMPETITIONS DE PLUS DE 12 EQUIPES INSCRITES

S'il y a une inscription supérieure à 12 équipes, on procédera de la façon suivante :

8.1. Un nombre égal de nouveaux inscrits, correspondant aux équipes les moins bien classées de l'édition antérieure de la catégorie correspondante et aux nouvelles demandes, réaliseront une phase préliminaire, trois semaines avant le début des Jeux au siège de l'organisation, ou à Ajaccio, ou dans le cas, au siège de l'une des équipes impliquées à condition qu'elle couvre tous les frais relatifs aux transports internes, hébergement, repas ainsi qu'une aide de 10% sur le coût des voyages.

8.2. Cette phase préliminaire s'effectuera avec un maximum de 4 équipes

8.3. Le système de compétition sera des éliminatoires. S'il y a seulement deux équipes, l'éliminatoire sera une partie double.

8.4. Les journées de compétition se dérouleront de la manière suivante :

- Arrivée des équipes, à partir de 08h00, le vendredi
- Première journée : samedi matin
- Deuxième journée : dimanche matin
- Départ des équipes : dimanche après midi
- Ces compétitions pourront être avancées au vendredi après midi et repoussées au samedi après midi.

8.5. Sauf dans le cas cité précédemment, tous les frais d'hébergement, de repas, de transports et de voyages seront à la charge de chaque équipe, charge à l'organisateur local d'assurer la réservation des hébergements, de faciliter les moyens de transports et la mise à disposition des installations sportives, d'assurer l'arbitrage et tout autres frais qu'il devra assumer, pouvant s'élever à 100% de ceux-ci et à 10% des voyages.

9/ JOURNEE CULTURELLE

Il est maintenu la demi-journée d'excursion culturelle,

LE SAMEDI 26 MAI 2007
De 09h30 à 13h00

Exceptionnellement cette année,
ELLE NE SERA PAS OBLIGATOIRE.
(Seulement à la demande des délégations)

10/ HORAIRES DES PARTIES

9.1. Les horaires des parties pour toutes les formules, exceptée la formule à 12 équipes, seront :

Matinée : 1^{ère} partie : 09h15
 2^{ème} partie : 11h00

Après midi : 1^{ère} partie : 17h00
 2^{ème} partie : 18h45

Ces horaires pourront être modifiés lors de la première journée et lors de la dernière journée, en avançant d'une heure toutes les rencontres.

9.2. Dans la formule à 12 équipes, si on dispose seulement de 2 installations, les horaires seront les suivants :

Matinée : 1^{ère} partie : 08h30
 2^{ème} partie : 10h30
 3^{ème} partie : 12h30

Après midi : 1^{ère} partie : 15h30
 2^{ème} partie : 17h30
 3^{ème} partie : 19h30

11/ COUVERTURE MEDICALE DES JEUX

11.1. MEDECINS

Chaque délégation devra se déplacer, accompagnée d'un médecin.

Le médecin sera mis à la disposition d'un sport et aura la charge de l'assistance médicale dans les hôtels.

Il participera, avec l'organisation locale, à toute assistance durant le séjour dans les l'hôtels.

Une réunion de coordination se tiendra le mardi 21 mai.

Une note technique, adressée avant les jeux, précisera les attributions pour chaque médecin et leur répartition en un lieu donné.

Les médecins seront logés dans les hôtels du sport correspondant, selon la répartition et feront partie de l'organisation médicale des Jeux.

11.2. MEMORANDUM SUR L'ASSISTANCE MEDICALE DES JEUX

11.2.1. Le C.O.J.I. et le Comité d'Organisation Local (COL) ont prévu l'assistance médicale dans les hébergements et les installations sportives, avec l'effort de l'organisation et de chacune des délégations, et il est prévu les conditions suivantes :

11.2.2. Assistance médicale à l'hôtel :

L'athlète sera soigné, dans un premier temps, par le médecin de la délégation résidant dans leur hôtel. Les jeux étant réalisés dans différentes installations, il est demandé, au médecin qui réside avec sa délégation dans un hôtel, de prendre aussi en charge l'assistance médicale des athlètes des autres délégations hébergées dans le même hôtel. Il en sera de même pour les autres délégations logées dans les différents Hôtels.

Un plan de répartition des médecins (toujours par rapport à l'endroit où les athlètes de leur délégation participeront à la compétition) sera mis en place et il fera évidemment l'objet d'une explication plus détaillée. D'ailleurs, pour tout ce qui concerne l'assistance médicale, une réunion technique avec les médecins sera organisée avant les Jeux.

Il faut souligner, qu'en aucun cas, un athlète ne restera sans surveillance médicale, puisque que si le médecin du groupe n'est pas sur place, le responsable de l'athlète utilisera le système de communication existant au sein de l'hôtel pour entrer en contact avec l'Organe Central de Coordination Médicale pour l'envoi d'un médecin.

En tout cas, il serait très convenant si chaque délégation annonce à l'avance l'hôtel où son médecin résidera.

11.2.3. Besoin d'évacuation vers l'Hôpital :

Si une maladie ou un accident ne peut être soigné sur place (à l'hôtel ou sur le site sportif), un système complet de communication est mis en place, avec lequel le médecin ou le responsable de la délégation sportive pourra utiliser pour entrer en contact avec l'Organe Central de Coordination Médicale et demander l'évacuation vers l'Hôpital.

Pendant le déroulement des compétitions, un médecin sera présent sur chaque site sportif, sous la responsabilité des organisateurs.

Il est demandé que les médecins des délégations participent aux activités aussi longtemps que possible.

12/ PARTICIPATION DES ATHLETES

12-1 : Etrangers

Les conditions de participation des athlètes étrangers aux Jeux des Iles sont les suivantes :

- Pour les membres de la Communauté européenne, une participation sans limite mais avec la condition d'être résident et en possession d'une licence sportive.
- Pour les non communautaires, une participation avec la condition d'être résident depuis 2 années minimum et être en possession d'une licence sportive.

12-2 :Accréditation pour tous les athlètes

Pour l'accréditation des athlètes, la documentation suivante doit être présentée :

- Copie de la fiche d'inscription nominative
- Carte d'accréditation dûment remplie avec photo récente
- Licence sportive de l'année
- Carte d'identité nationale ou passeport
- Certificat de résidence pour les étrangers
- Autorisation parentale pour chaque athlète
- Fiche d'autorisation d'assistance médicale dûment remplie par le parent / tuteur légal

13/ FORMULES DE COMPETITION - SPORTS COLLECTIFS

FORMULE : 8 PARTICIPANTS

2 groupes de 4 équipes - Championnat à un tour, par catégorie.

Première catégorie

Premier (1)
Deuxième (2)
Troisième (3)
Quatrième (4)

Deuxième catégorie

Cinquième (5)
Sixième (6)
Septième (7)
Huitième (8)

Première journée

Première catégorie

(1) 1 - 4
(2) 3 - 2

Deuxième catégorie

(3) 5 - 8
(4) 7 - 6

Deuxième journée

Première catégorie

(5) 3 - 1
(6) 4 - 2

Deuxième catégorie

(7) 7 - 5
(8) 8 - 6

Troisième journée

Première catégorie

(9) 4 - 3
(10) 2 - 1

Deuxième catégorie

(11) 8 - 7
(12) 6 - 5

Quatrième journée – Deuxième phase

Première catégorie

(13) 1^{er} - 4^{ème}
(14) 2^{ème} - 3^{ème}

Deuxième catégorie

(15) 5^{ème} - 8^{ème}
(16) 6^{ème} - 7^{ème}

Cinquième journée – PHASE FINALE

Première catégorie

P (13) - P (14)
G (13) - G (14)

Deuxième catégorie

P (15) - P (16)
G (15) - G (16)

Le 4^{ème} de la Première catégorie est rétrogradé en Deuxième catégorie

Le 1^{er} de la Deuxième catégorie accède à la Première catégorie

FORMULE : 9 PARTICIPANTS

1 groupe de 5 équipes et 1 groupe de 4 équipes - Championnat à un tour, par catégorie.

Première catégorie

Premier (1)
Deuxième (2)
Troisième (3)
Quatrième (4)
Cinquième (5)

Deuxième catégorie

Sixième (6)
Septième (7)
Huitième (8)
Neuvième (9)

Première journée

Première catégorie

(1) 1 – 5
(2) 2 – 4

Deuxième catégorie

(3) 5 - 8
(4) 7 – 6

Deuxième journée

Première catégorie

(5) 5 – 4
(6) 3 – 2
Exempt :3

Deuxième catégorie

(7) 7 - 5
(8) 8 - 6

Troisième journée

Première catégorie

(9) 4 – 1
(10) 5 – 3
Exempt : 2

Deuxième catégorie

(11) 8 - 7
(12) 6 – 5

Quatrième journée

Première catégorie

(13) 3 - 1
(14) 2 – 5
Exempt : 4

Deuxième catégorie (2^e phase)

(15) 1^{er} – 4^{ème}
(16) 2^{ème} – 3^{ème}

Cinquième journée

Première catégorie

(17) 4 – 3
(18) 1 – 2
Exempt : 5

Deuxième catégorie

(19) P (15) – P (16)
(20) G (15) – G (16)

Le 5^{ème} de la première catégorie est rétrogradé en Deuxième catégorie

Le 1^{er} de la Deuxième catégorie accède à la Première catégorie

FORMULE : 10 PARTICIPANTS

2 groupes de 5 équipes - Championnat à un tour, par catégorie.

Première catégorie

Premier (1)
Deuxième (2)
Troisième (3)
Quatrième (4)
Cinquième (5)

Deuxième catégorie

Sixième (6)
Septième (7)
Huitième (8)
Neuvième (9)
Dixième (10)

Première journée

Première catégorie

(1) 1 – 5
(2) 2 – 4
Exempt : 3

Deuxième catégorie

(3) 6 - 10
(4) 7 – 9
Exempt : 8

Deuxième journée

Première catégorie

(5) 5 – 4
(6) 3 – 2
Exempt : 1

Deuxième catégorie

(7) 10 - 9
(8) 8 - 7
Exempt : 6

Troisième journée

Première catégorie

(9) 4 – 1
(10) 5 – 3
Exempt : 2

Deuxième catégorie

(11) 9 - 6
(12) 10 - 8
Exempt : 7

Quatrième journée

Première catégorie

(13) 3 - 1
(14) 2 – 5
Exempt : 4

Deuxième catégorie

(15) 8 - 6
(16) 7 - 10
Exempt : 9

Cinquième journée

Première catégorie

(17) 4 – 3
(18) 1 – 2
Exempt : 5

Deuxième catégorie

(19) 9 - 8
(20) 6 - 7
Exempt : 10

Le 5^{ème} de la Première catégorie est rétrogradé en Deuxième catégorie

Le 1^{er} de la Deuxième catégorie accède à la Première catégorie

FORMULE : 11 PARTICIPANTS

1 groupe de 6 équipes et 1 groupe de 5 équipes - Championnat à un tour, par catégorie.

Première catégorie

Premier (1)
Deuxième (2)
Troisième (3)
Quatrième (4)
Cinquième (5)
Sixième (6)

Deuxième catégorie

Septième (7)
Huitième (8)
Neuvième (9)
Dixième (10)
Onzième (11)

Première journée

Première catégorie

(1) 1 - 5
(2) 2 - 4
(3) 3 - 6

Deuxième catégorie

(4) 7 - 11
(5) 8 - 10
Exempt : 9

Deuxième journée

Première catégorie

(6) 5 - 4
(7) 3 - 2
(8) 6 - 1

Deuxième catégorie

(9) 11 - 10
(10) 9 - 8
Exempt : 7

Troisième journée

Première catégorie

(11) 4 - 1
(12) 5 - 3
(13) 2 - 6

Deuxième catégorie

(14) 10 - 7
(15) 11 - 9
Exempt : 8

Quatrième journée

Première catégorie

(16) 3 - 1
(17) 2 - 5
(18) 4 - 6

Deuxième catégorie

(19) 9 - 7
(20) 8 - 11
Exempt : 10

Cinquième journée

Première catégorie

(21) 4 - 3
(22) 6 - 5
(23) 1 - 2

Deuxième catégorie

(24) 10 - 9
(25) 7 - 8
Exempt : 11

Le 6^{ème} de la Première catégorie est rétrogradé en Deuxième catégorie

Le 1^{er} de la Deuxième catégorie accède à la Première catégorie

FORMULE : 12 PARTICIPANTS

2 groupes de 6 équipes - Championnat à un tour, par catégorie.

Première catégorie		Deuxième catégorie	
Premier	(1)	Septième	(7)
Deuxième	(2)	Huitième	(8)
Troisième	(3)	Neuvième	(9)
Quatrième	(4)	Dixième	(10)
Cinquième	(5)	Onzième	(11)
Sixième	(6)	Douzième	(12)

Première journée

Première catégorie		Deuxième catégorie	
(1)	1 - 5	(4)	7 - 11
(2)	2 - 4	(5)	8 - 10
(3)	3 - 6	(6)	9 - 12

Deuxième journée

Première catégorie		Deuxième catégorie	
(7)	5 - 4	(10)	11 - 10
(8)	3 - 2	(11)	9 - 8
(9)	6 - 1	(12)	12 - 7

Troisième journée

Première catégorie		Deuxième catégorie	
(13)	4 - 1	(16)	10 - 7
(14)	5 - 3	(17)	11 - 9
(15)	2 - 6	(18)	8 - 12

Quatrième journée

Première catégorie		Deuxième catégorie	
(19)	3 - 1	(22)	9 - 7
(20)	2 - 5	(23)	8 - 11
(21)	4 - 6	(24)	10 - 12

Cinquième journée

Première catégorie		Deuxième catégorie	
(25)	4 - 3	(28)	10 - 9
(26)	6 - 5	(29)	12 - 11
(27)	1 - 2	(30)	7 - 8

Les 5^{ème} et 6^{ème} de la Première catégorie sont rétrogradés en Deuxième catégorie

Les 1^{er} et 2^{ème} de la Deuxième catégorie accèdent à la Première catégorie

TROPHEE DU FAIR PLAY

A l'issue de l'édition des Jeux des Iles, il sera attribué un Trophée du Fair-Play qui sera la récompense la plus importante remise par le COJI.

La Commission d'attribution du trophée sera composée comme suit :

- 1 vice-président du C.O.J.I.
- Le Directeur Technique du C.O.J.I.
- Le responsable de la Commission d'Appel et de Discipline du COJI
- Le responsable de la Commission d'accréditation du COJI
- Le Secrétaire administratif du COJI
- Le Coordonnateur Général du Comité d'Organisation Local (C.O.L)
- Le Coordonnateur Président de la Commission Technique du COJI

Dans le but de faire son choix, la Commission tiendra compte des éléments suivants :

- 1/ Jeux « limpides » (Lutte anti-dopage)
- 2/ Comportement dans les hôtels et dans les diverses activités annexes
- 3/ Application et soins dans la présentation des documents d'accréditation
- 4/ Ponctualité et soins dans la remise des documents d'inscription et de participation
- 5/ Classement par sport sur le comportement des athlètes et délégués pendant la compétition sportive (Nombre de carton jaune, carton rouge..)
- 6/ Effort pour la présence et la participation aux Jeux
- 7/ Aides apportées au COJI pour la bonne organisation et le bon déroulement des Jeux
- 8/ Avis des Chefs d'expédition sportive.

COMITE DE COMPETITION

Composition :

Juge unique (assesseur juridique du COJI)
1 secrétaire

Fonction :

- Le Comité de compétition se réunira à la fin de chaque journée et communiquera ses décisions en temps et forme suffisants, toujours avant la journée suivante en passant par le Secrétariat Général et avec certificat de réception de sa communication. Ses décisions seront publiées dans le Bulletin quotidien.
- Il étudie et gère, avec application des règlements, tous les incidents sportifs survenus dans au cours de la compétition.
- Il ratifie les résultats et les classements

COMITE D'APPEL ET DE DISCIPLINE

Composition :

Selon décision de la commission technique du Juillet 2006

- Le Directeur technique du COJI
- Le Président de la Commission Technique
- Le secrétaire- coordinateur du comité d'organisation local
- Une secrétaire, mise à la disposition par l'organisation

Fonction :

- il décide des questions disciplinaires concernant les jeux, les participants et les membres de délégation.
- il étudie et décide, en dernière instance, les appels qui se présentent avant les décisions du comité de compétition.
- il communique, en temps suffisant avec un caractère immédiat, ses décisions, avec constatation de leur réception.
- il se réunira pour résoudre les problèmes de sa compétence, avant le début des journées ou en cas d'urgence, à tout moment.

La Direction technique du COJI, avec l'approbation de la Commission Technique ou des délégués techniques du COJI de chaque sports, pourra modifier exceptionnellement les formules de compétition ou quelques règles dans l'intérêt général du COJI et de la compétition